RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

Collège L. de Vinci
Ecquevilly

# FONCTIONNEMENT DU GPDS DE L'ÉTABLISSEMENT

Sources : académie de Créteil

Dans chaque établissement, le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) doit être identifié par tous, légitime et pérenne.

Toutefois, la prévention du décrochage ne se limite pas à l'action de cette instance : il doit s'inscrire dans le projet d'établissement, en lien avec les autres axes et dispositifs ainsi que les autres instances internes (conseils de classe, commissions éducatives, cellule de veille…) et externes en lien avec le réseau FOQUALE et la PSAD.

Afin de gagner en efficacité, il convient de distinguer deux types de réunions :

- ⇨ Les réunions dédiées à la définition de la stratégie, des modalités de fonctionnement, du calendrier…
- ⇨ Les réunions dédiées à l'étude de situations d'élèves repérés par les enseignants ou autres membres de la communauté éducative.

| LES POINTS DE VIGLANCE POUR OPTIMISER LE GPDS | |
|---|---|
| **LES REUNIONS STRATEGIQUES** | **LES REUNIONS OPERATIONNELLES** |
| **Un espace commun de réflexion et de construction communes pour :**<br><br>⇨ Formaliser les modalités de fonctionnement<br>⇨ Elaborer un diagnostic du décrochage afin de définir des priorités<br>⇨ Réfléchir à des typologies de décrocheurs et des pistes d'action<br>⇨ Créer ou adapter des outils<br>⇨ Elargir sa connaissance des solutions<br>⇨ Evaluer, réguler et faire un bilan du travail mené<br>⇨ Laisser des traces pour les futurs collègues | **Un espace d'échanges permettant un examen partagé, un suivi collectif des situations d'élèves repérés décrocheurs, une mise en commun des solutions :**<br><br>⇨ Prendre connaissance des situations<br>⇨ Mettre en commun les informations<br>⇨ Décider ensemble si la situation relève du GPDS ou d'une prise en charge autrement<br>⇨ Décider ensemble des suites à donner les mieux adaptées<br>⇨ Faire un suivi collectif des situations |

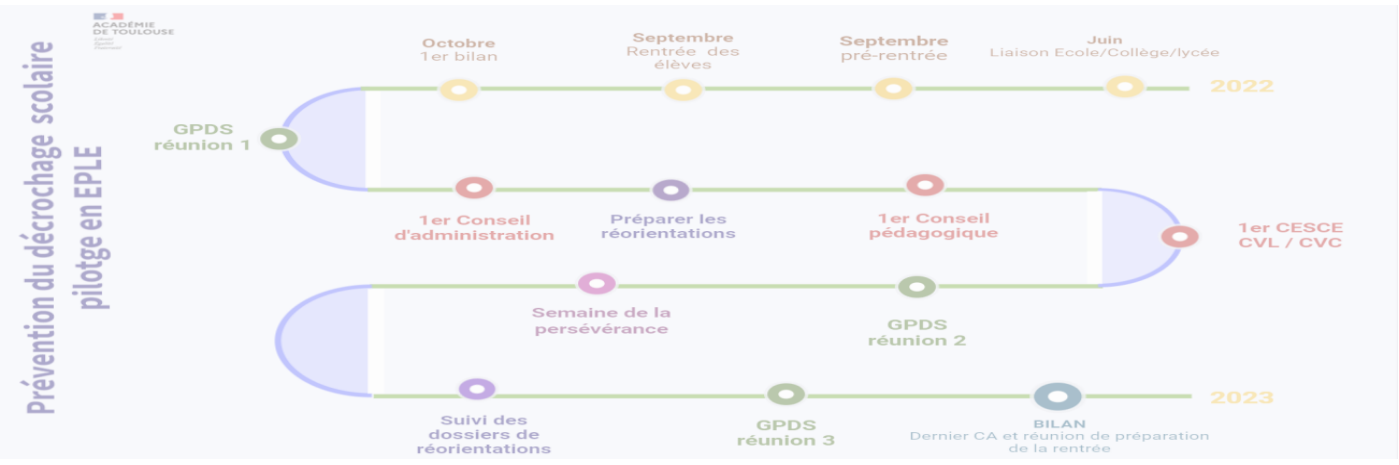

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Collège L. de Vinci
Ecquevilly

# LES REUNIONS STRATEGIQUES DU GPDS

## LE CALENDRIER

- ⇨ Septembre : réunion pour définir les modalités de fonctionnement
- ⇨ Juin : réunion pour réaliser le bilan de l'année scolaire et les perspectives pour l'année N+1
- ⇨ Réunir le GPDS une fois par période entre les vacances, pour un bilan d'étape ;
- ⇨ Réunir le GPDS chaque semaine pour assurer le suivi des élèves ;
- ⇨ Respecter le calendrier et maintenir les réunions aux dates prévues ;

## LES PARTICIPANTS

- ⇨ Constituer un groupe pluri-professionnel incluant des enseignants afin de croiser les regards, les analyses des situations individuelles et les propositions.
- ⇨ Membres de droit : équipe de direction (animation des réunions), CPE, professeur référent décrochage scolaire (RDS), pôle médico-social, Psy-EN.
- ⇨ Autres personnes pouvant être associées / invitées : enseignant, coordonnateur MLDS, partenaires (réussite éducative, référents, porteurs de projets…).

## LES OBJECTIFS DU GPDS

- ⇨ Rappeler les objectifs du GPDS :
  - Repérer les élèves présentant des risques de décrochage, prévenir le décrochage,
  - Lutter contre les sorties prématurées sans diplôme,
  - Préparer l'insertion sociale, scolaire voire professionnelle des élèves,
  - Sécuriser le parcours de l'élève,
  - Sensibiliser l'ensemble des personnels aux facteurs du décrochage scolaire,
  - Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention…
- ⇨ Différencier le GPDS de la cellule de veille pour éviter toutes confusions : la cellule de veille recueille et croise des informations concernant les élèves signalés notamment les exclus.

## L'ORGANISATION DU REPERAGE

- ⇨ Le repérage a lieu lors de la rentrée en lien avec les bilans de l'année N-1 et tout au long de l'année.
- ⇨ La fiche de repérage est une aide pour aider à renseigner des signes du décrochage/signaux faibles.
- ⇨ Les modalités de transmission de la fiche sont : par l'intermédiaire du professeur principal, dépôt papier dans le casier des RDS ou transmission par mail du formulaire aux RDS.

## LES PRIORITES

- ⇨ Définir les priorités, en fonction des problématiques de l'établissement :
  - Par niveau, par exemple : les entrants en 6e, les 3e, les redoublants…
  - Par thématique en fonction du diagnostic établi : les élèves absents, les exclus de cours…
- ⇨ Elles pourront évoluer en fonction de l'analyse de l'activité du GPDS, du retour des équipes éducatives et pédagogiques ainsi que des élèves ayant bénéficié d'un accompagnement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

Collège L. de Vinci
Ecquevilly

# LES REUNIONS OPERATIONNELLES DU GPDS

## ORDRE DU JOUR

Pour les bilans de rentrée, d'étape, de fin d'année : le bilan permet de formaliser la réunion mais aussi de s'organiser pour prévoir la présence d'enseignants ou d'invités ayant repéré l'élève ou ayant une bonne connaissance de la situation.

Pour les bilans hebdomadaires, les acteurs étudient les situations de chaque élève signalé aux RDS.

## ANIMATION DES REUNIONS

⇨ Un des membres de l'équipe de direction anime la réunion, mobilise les enseignants ou les partenaires de l'établissement. Le cas échéant, il désignera un coordinateur pour le représenter.

Dans ce cadre, le RDS facilite la mise en œuvre de modalités d'accompagnement et solutions permettant de maintenir le lien scolaire et de faire le lien entre le GPDS et le reste de l'établissement.

⇨ Synthétiser la situation et préciser la raison pour laquelle la personne présente cette situation et ce qu'elle attend du GPDS permettra de présenter davantage de situations et de ne pas dépasser le temps prévu pour la réunion (prévoir une dizaine de minutes par situation au maximum).

⇨ Lors de ces réunions, la question de la confidentialité des échanges peut se poser. Le respect du secret ne doit pas constituer pour autant une entrave aux échanges. Il peut être utile de rappeler que tous les agents sont tenus au devoir de discrétion (secret professionnel et discrétion professionnelle) qui leur interdit de révéler des informations portées à leur connaissance par des usagers ou d'autres agents de l'État au cours de l'exercice des fonctions. Cf : l'article 26 de la loi 83-634 sur le secret professionnel.

## SUIVI DES ELEVES

⇨ Afin de faciliter le suivi, il convient d'utiliser l'onglet décrochage de Pronote et de renseigner le commentaire pendant la réunion **+** ajouter « GPDS » dans le mémo.

⇨ Mettre la liste des élèves à jour au fur et à mesure.

⇨ Faire un bref retour sur les situations évoquées lors de la réunion précédente.

## PARTAGE DES TÂCHES

⇨ Se mettre d'accord sur la répartition des tâches.

⇨ Dans la mesure du possible, essayer d'avoir des éléments de réponse pour la réunion suivante ou d'avoir exploré les pistes proposées.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

⇨ Prendre la forme de relevé de conclusions dans l'onglet décrochage

⇨ Transmission aux membres et à l'équipe de direction, ainsi qu'aux professeurs principaux.

⇨ A conserver d'une année sur l'autre pour garder une trace du travail effectué pour les futurs collègues.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Collège L. de Vinci
Ecquevilly

# LA COMMUNICATION AUTOUR DU GPDS

Communiquer pour informer, sensibiliser et agir afin que le décrochage scolaire ne soit plus une affaire de spécialistes mais l'affaire de tous.

Pour qu'elle ait plus d'impact, toute information écrite doit être relayée à l'oral et inversement.

## EN DIRECTION DE QUI ?

L'ensemble de la communauté éducative notamment les professeurs principaux, les partenaires institutionnels ; en direction des parents, ainsi que des élèves dans le choix des dispositifs retenus.

## QUAND ?

- ⇨ Trois temps forts dans l'année : à la rentrée, notamment lors de la réunion de pré-rentrée, en cours d'année lors de la rencontre parents-professeurs du 1er semestre, et en fin d'année scolaire ;
- ⇨ Tout au long de l'année : au sein du GPDS, aux professeurs principaux et lors des conseils de classe ; des bilans d'étape relatifs au fonctionnement peuvent être présentés aux CA ;
- ⇨ Le cas échéant, lors de la semaine de la Persévérance Scolaire.

## SUR QUOI ?

- ⇨ Le contenu de la communication varie en fonction du public.
- ⇨ Pour les professionnels, la communication se fera autour des objectifs du GPDS, de son fonctionnement (membres, calendrier des réunions, modalités de repérage, accompagnement proposé, dispositifs), du retour de l'accompagnement et du travail réalisé avec les élèves suivis ainsi que sur son évaluation et son bilan.

## PAR QUELS MOYENS ?

- ⇨ Un diaporama à destination de la communauté éducative et pédagogique, des élèves et des familles ;
- ⇨ La fiche de repérage en salle des professeurs
- ⇨ Une présentation à la prérentrée des accès et des ressources disponibles sur Pronote et sur le site du collège (notamment fonctionnement et calendrier du GPDS, fiche de repérage dispositifs d'accompagnement et protocole des dispositifs tels que tutorat, santé mentale…)
- ⇨ Le site internet du collège : https://clg-vinci-ecquevilly.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique171